



23 janvier : une journée d'action pour l'école

En décidant de mener une réforme des rythmes scolaires sans tenir compte des remarques et propositions des organisations syndicales, le ministre n'a pas apporté de réponses satisfaisantes aux attentes des enseignants des écoles. Le décret ministériel sur l'aménagement du temps scolaire n'est pas acceptable en l'état. Il permet qu'une organisation scolaire soit décidée sans les conseils d'école, et même contre l'avis des enseignants.

De plus, la question urgente de notre pouvoir d'achat doit être traitée.

Enfin, avec 5 postes supprimés à la rentrée 2013, la carte scolaire ne répondra pas aux besoins de toutes les écoles de la Nièvre.

Le 23 janvier, partout en France, les enseignants sont appelés à participer à une journée nationale d'interpellation du ministre et de ses représentants.

Dans la Nièvre, le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, la CGT éducation et le SGEN-CFDT appellent à un

**RASSEMBLEMENT À NEVERS, DEVANT L'INSPECTION ACADÉMIQUE
LE MERCREDI 23 JANVIER À 11 HEURES**

***RYTHMES SCOLAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL :
LE TEXTE DOIT ÊTRE REVU EN PROFONDEUR !***

- *Cette réforme doit concilier réussite des élèves et amélioration des conditions de travail des enseignants*
- *Aucune organisation de la semaine scolaire ne doit être arrêtée sans l'accord des conseils d'école : pas de décision sans les enseignants !*
- *Une compensation financière pour les enseignants est nécessaire*

CARTE SCOLAIRE : DES MOYENS POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE !

- *Moins 5 postes pour la Nièvre : comment améliorer l'accueil de nos élèves ?*
- *Aucune ouverture en RASED : un signal fort est nécessaire !*